



AXELLE BOUCHARLAT

28 ans, Juriste

Arrière-petite-fille d'Henri Lafoy

Henri Lafoy était président d'un consortium de papiers peints à Villeurbanne (Rhône). Au nom de la société, il avait fait l'acquisition du château de « La Duchère », situé à Lyon Vaise. La propriété, avec ses 35 hectares et ses corps de ferme, servait de centre de vacances pour les employés de la société et leurs enfants. Henri Lafoy y vivait avec sa femme et ses six enfants, et les familles du personnel du château. Dès l'occupation, des Lorrains et Alsaciens qui ne voulaient pas être incorporés dans l'armée allemande y trouvèrent refuge.

Plus tard, Henri Bayzelon, prisonnier de guerre évadé, s'y replia et prit la gestion de la ferme qui abrita aussi des résistants. Trois familles juives réfugiées de la zone occupée y furent accueillies par les propriétaires. Elles avaient entretenu de simples relations d'affaires avec Henri Lafoy.

Avec l'intensification des rafles, Henri proposa naturellement et de façon désintéressée, d'héberger Pierre et Denise Schwartz et leurs deux fils, Jacques, 17 ans, et Roland, 15 ans. Ils y vécurent, nourris, logés, et cachés à titre gracieux, de juillet 1943 à juillet 1944.

La famille Toubiana, originaire de Tunisie, et leur fille d'une dizaine d'années, ainsi qu'un couple de personnes plus âgées, les Hauser, bénéficièrent de la même aide, malgré les grands risques encourus. Aucuns des habitants de la propriété, qui comptaient de nombreuses personnes elles-mêmes recherchées, ne révéla la présence des réfugiés juifs.

Le bombardement des forces alliées sur la gare de Vaise causa des dégâts qui obligèrent l'évacuation d'une partie des locataires du château. La famille Schwartz alla se cacher à Saint-Martin-en Haut, un village des Monts d'Or. Après leur départ, la Milice fit une descente dans la propriété pour arrêter Henri Lafoy, mais il eut le temps de se cacher dans les bois avec d'autres clandestins.

Pourquoi vous avez accepté de participer à ce voyage ?

J'ai accepté de participer à ce voyage car cela me semble très important au nom "du devoir de mémoire", afin que la seconde guerre mondiale et la Shoah demeurent dans le souvenir collectif et que les souffrances de cette période ne soient pas "oubliées". J'ai appris l'histoire de mon arrière-grand-père Henri Lafoy, lors de la cérémonie de remise de

médaille du Juste lorsque j'avais une douzaine d'années et je souhaite témoigner de cette histoire familiale et de l'importance des valeurs de solidarité entre les peuples. Ma grand-mère (fille d'Henri Lafoy) et mon grand-père (futur gendre à l'époque d'Henri Lafoy) ont vécu cette période et ont contribué à protéger une famille juive pendant la guerre. Je trouve que c'est un très beau geste de pouvoir les représenter lors de ces cérémonies à Jérusalem, et témoigner ainsi que les générations futures souhaitent poursuivre cet élan de solidarité et promouvoir de belles valeurs humaines.